



COMPTE-RENDU DE REUNION CDEBS Formateurs

Objet **Compte-rendu de la réunion CDEBS avec les formateurs le 15/12/2022**

Emargement des cadres :

	Organisme	Participants	Niveau d'encadrement / Fonction	
1	PLONGEURS MASQUES	Maude COSSUREL	PB2 Présidente de la commission biologie et environnement subaquatique CODEP 57 /GP / JF1 PSP	Présente
2	NAUTILUS	Thibaut GLASSER	FB2 Vice-président de la commission biologie et environnement subaquatique CR EST /N3i	/
3	C.S.A.G. METZ	Christian BASTIEN	FB1/MF1	Présent
4	C.S.A.G. METZ	Jean Philippe NICOLAY	FB1/N3	Présent
5	NAUTILUS	Catherine CHAUBARD	FB1/GP	/

Ordre du jour :

1.	BILAN FORMATION DE 2018 A 2022	1
2.	CALENDRIER FORMATION 2023	2
1.1.	Recensement et inscriptions	2
1.2.	Déroulement de la formation PB1 :	2
3.	POINTS DIVERS	3

1. Bilan formation DE 2018 à 2022

Nombres de validés/nombres d'inscrits :

- 2018 :
 - validation de 9 PB1 : Loutz, Cavalière, Michel, Rollin, Spick, Muller P, Steiner M, Benci, Grosjean
 - manque pratique pour : Imbs, Villatte, Weiland
 - manque de temps pour : Breuer, Kieffer, Edeline, Steiner Mme
- 2019 :
 - validation de 12 PB1: Basselin, Burlet, Delesse, Feuilly, Février, Gaugin M et Mme, Leroy, Metzger M et Mme, Nieporowski, Neury
 - soucis de santé : Mascolo, Muller, Winkel --> à relancer l'année suivante
 - soucis de licence : Picat
 - manque la pratique pour : Durin, Picat, Trompette,
 - manque l'évaluation théorique pour : Durin, Grodet, Trompette
 - validation de 1 PB1 en novembre 2019 (pratique) et janvier 2020 (théorie): Prénat
- 2020 : pas de formation réalisée car confinement (12 inscriptions par mail)
- 2021 :
 - validation de 2 PB1 : Alain Viola et Anne-Laure Marck (attente niv 2)



COMPTE-RENDU DE REUNION CDEBS Formateurs

Objet **Compte-rendu de la réunion CDEBS avec les formateurs le 15/12/2022**

- manque de pratique pour : renoncement pour raison prof (Edeline, Schwab), non présentation (Rivière, Diaz, Sondt)
- 2022 :
 - Validation de 8 PB1 : Anne-Laure MARCK, SCHWAB (formation année précédente), Joie, Lombard Martine et Emmanuel, Rouyer, Periot, Lemius, Bordg

Validation des cartes 2022

Faite par Véronique Schnoering, présidente commission bio régionale

Points d'attention pour les futures formations :

- Il faudra vérifier que la licence soit à jour lors de l'inscription.
- Il faudra vérifier que le membre ait son PA12 le jour de l'inscription.
- Il faudra vérifier el paiement et annoncer « pas de remboursement »
- Pour les plongées, chacun doit apporter son équipement de plongée complet (location si besoin)
- Poursuivre l'envoi des cours par mail (dans la semaine qui suit la formation).
- Poursuite de l'emploi du temps avec google calendar
<https://calendar.google.com/calendar/ical/49lk3eolagfthnhr6rm56diitk%40group.calendar.google.com/private-86d6514bc8401422121416ece10d2da1/basic.ics> (Cette adresse permet d'accéder à cet agenda à partir d'autres applications sans le rendre public.)

2. Calendrier formation 2023

Les formateurs seront Jean Philippe Nicolay et Christian Bastien.

1.1. Recensement et inscriptions

Un appel à candidatures sera effectué la dernière quinzaine de décembre 2022 par un mailing aux présidents de clubs, une annonce sur le compte Facebook du Codep 57 ainsi que sur le site internet du CODEP 57.

1.2. Déroulement de la formation PB1 :

Conformément au manuel de formation, la formation PB1 comprendra une formation théorique d'une durée d'environ 16 heures, validée par un examen théorique, ainsi que 4 plongées validées par un FB1.

Un maximum de 12 stagiaires à jour de leur adhésion à la F.F.E.S.S.M. sera admis en formation. Un minimum est fixé à 3.

- **La théorie** se déroulera:



COMPTE-RENDU DE REUNION CDEBS Formateurs

Objet **Compte-rendu de la réunion CDEBS avec les formateurs le 15/12/2022**

- A la maison des sports de Metz,
 - ✓ Présentation du stage à l'Academos le samedi 04/02
 - ✓ 2 visioconférences les mardis 07/02 et 28/02
 - ✓ 2 samedi à l'academos les samedis 04/03 et 11/03 matins
- au Musée Aquarium de Nancy (MAN) le samedi 04/03 après-midi
- ainsi que lors du stage pratique prévu
- **La partie pratique aura lieu en Zeelande** lors d'un week end de 3 jours : du 6 au 8 mai. Le repas et le couchage seront à charge de chacun.
 - Plongées : chaque participant doit venir avec son équipement de plongée complet (pas de prêt au sein du codep57)
- **L'examen théorique** aura lieu durant le stage pratique.
- **Coût total de la formation PB1** : théorie+pratique= 125€ (musée+ plongées, salles, carte de niveau)

Le coût ne couvre pas : les frais de déplacements, de bouche, de couchage.

- Pas d'accompagnateur
- Pas de remboursement à partir du 1^{er} jour de stage.

3. Points divers

CDEBS= commission départementale de l'environnement et biologie subaquatique.
CREBS= commission régionale de l'environnement et biologie subaquatique.

Matériel à emprunter au CODEP:

- Lors du week-end en Zélande, la CDEBS empruntera la sécurité du CODEP. Christian s'occupera de la réserver auprès du président de la commission technique.
- Lors des cours théoriques, le CDEBS empruntera le rétroprojecteur et la cafetière du CODEP. Jean-Philippe s'occupera de les réserver.

Matériel à acheter:

- Loupes binoculaires
- Loupes
- Trousse de dissection



COMPTE-RENDU DE REUNION CDEBS Formateurs

Objet **Compte-rendu de la réunion CDEBS avec les formateurs le 15/12/2022**

A Metz, le 15 décembre 2022

La présidente
Maude Cossurel